

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 12 février 2024
N° de dossier : 115805.00231/22968

Gaëlle Obadia
Ligne directe 1 514 397 7621
gobadia@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET
DEMANDES DE MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À
COMPTEUR DU 1^{ER} JANVIER 2023 ET DU 1^{ER} JANVIER 2024
Dossier : R-4194-2022 Phases 3A et 3B

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 2 février 2024 et vise à transmettre à la Régie les informations relatives à la planification de l'audience dans le cadre du dossier en objet. Vous trouverez ci-après le temps requis pour chacune des étapes aux fins de planification de l'audience.

- Preuve de la FCEI : la FCEI estime une durée de **30 minutes** pour la présentation de sa preuve;
- Contre-interrogatoire de Gazifère :
 - Phase 3A :

La FCEI constate que, dans sa lettre en date du 8 février 2024 (B-0310), Gazifère n'entend pas présenter de témoins eu égard aux questions tarifaires. Or, la FCEI annonçait des questions sur cet enjeu dans son commentaire relatif à la phase 3A (C-FCEI-0039). La FCEI réitère qu'elle souhaite obtenir des clarifications à l'égard de la proposition tarifaire de Gazifère y compris la nouvelle offre biénergie. Cela étant, la FCEI demande respectueusement à ce que des représentants de Gazifère soient présents pour répondre à certaines questions d'ordre tarifaires. La FCEI prévoit **20 à 30 minutes** de temps de contre-interrogatoire.



FASKEN

- Phase 3B :

- *Panel 1 : Étude RACM*

- La FCEI prévoit un temps de contre-interrogatoire de **20 à 30 minutes**.

- *Panel 3 : PAG*

- La FCEI prévoit un temps de contre-interrogatoire de **20 à 30 minutes**.

- *Assurances*

- La FCEI note de la correspondance de Gazifère du 8 février 2024 (B-0310), que cette dernière n'entend pas présenter de témoins pour traiter de ce sujet. La FCEI demande toutefois respectueusement à ce que des représentants de Gazifère soient présents pour répondre à certaines questions, notamment en lien avec les réponses transmises à la demande de renseignements #3 de la FCEI en date du 18 janvier 2024 (B-0301) et les recommandations de la FCEI (C-FCEI-0045). La FCEI prévoit **20 à 30 minutes** de temps de contre-interrogatoire.

- Contre-interrogatoire des intervenants : la FCEI prévoit environ **5 à 10 minutes** pour chacun des intervenants présentant une preuve;
- Argumentation : une durée de **30 minutes** serait nécessaire pour l'argumentation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gaëlle Obadia
GO/dh